

La Feuille de Chou



À noter sur votre agenda !

Prochain « Café Popote » le 16/10 à Francin (18h30)



L'EDITO :

Chères adhérentes, chers adhérents,

Cette semaine, focus sur les « paniers entreprises » car il y a du changement et c'est l'heure d'un bilan consolidé. Comme vous le savez, grâce au soutien de la Communauté de Commune Cœur de Savoie, nous avons développé depuis juin 2025, une offre de paniers à destination des entreprises. Entre juin et décembre 2025, ce sont :

- 531 paniers de légumes qui ont été distribués
- 21 bénéficiaires issus des entreprises d'Alpespace
- 11 entreprises touchées, dont 4 membres du PECCS5= (économie circulaire en Cœur de Savoie)

Et cette dynamique s'est poursuivie en 2026 pour dépasser aujourd'hui les 800 paniers livrés.

Grâce à notre présence à la Pyramide, nous avons pu sensibiliser sur le secteur de l'insertion et l'alimentation bio et locale. Ce fut un plaisir de côtoyer les équipes et la zone d'activité d'Alpespace pour créer cette nouvelle passerelle entre le secteur de l'insertion et celui de l'entreprise.

En 2026, nous n'aurons pas les forces vives pour maintenir une permanence chaque jeudi (ce qui était une condition pour distribuer nos paniers dans l'espace de la Pyramide). Aussi, la Communauté de Commune Cœur de Savoie a-t-elle accepté de créer un dépôt le site de la pépinière d'Alpespace afin que l'on poursuive notre distribution. Le dépôt a été inauguré le 10 septembre.

Merci à nos partenaires de la Communauté de Commune Cœur de Savoie et, notamment, à Charlène B. notre interlocutrice opérationnelle, ainsi qu'à nos adhérents entreprises qui ont rejoint les adhérents historiques de Terre Solidaire et les bénéficiaires des paniers solidaires : une « communauté » diversifiée et solidaire au service d'une alimentation saine et locale pour tou(te)s et notamment pour ceux qui en sont le plus éloignés.

Laurent P. - Directeur.

Pour un Panier

- 0,75 kg Haricot
- 1 pièce Concombre
- 0,4 kg Oignon rouge
- 0,75 kg Tomate
- 1 botte Persil
- 0,6 kg Courgette

Selon dépôt :

1 légume différent selon le dépôt

Lavez toujours vos légumes avant de les consommer.

FRUITS :

Pomme : 1 kg - Poire : 1 kg

MINI CRUMBLE DE TOMATES

Préparation : 15 mn

- 4 tomates
- 1 oignon
- 1 sachet de croûtons à l'ail
- 1 c. à s. d'huile d'olive
- 50 g de beurre
- 50 g de parmesan
- Sel

Préchauffer le four à 190 °C.

Laver les tomates puis les découper en petits dés. Faire de même avec l'oignon.

Dans un saladier, mélanger les tomates, l'oignon, le sel et l'huile. Ecraser les croûtons directement dans le sachet en appuyant fortement dessus avec une grosse cuillère.

Découper le beurre en petits morceaux, puis le mélanger avec les croûtons émiettés et le parmesan avec les doigts, de façon à obtenir une texture sableuse.

Répartir les tomates dans 4 petits bols et saupoudrer du crumble. Mettre au four pendant 10 mn.



LE COIN DES CHARGÉES D'INSERTION :

Chères adhérentes, chers adhérents,

Il y a eu quelques mouvements parmi les salariés, ces dernières semaines. Tout d'abord nous avons accueilli Aiden, Meng et Marie-Gabriel début septembre à qui nous souhaitons la bienvenue. En parallèle Michaël et Franck B., partent vers de nouveaux horizons professionnels ; nous leur souhaitons une belle intégration dans leur nouvel emploi.

Je ne peux pas ne pas évoquer le départ de Bruno qui est actuellement en congé mais qui quitte officiellement la structure à la fin du mois de septembre pour un nouveau chapitre de sa vie : la retraite.

Petit rappel "historique" : Bruno a démarré un parcours d'insertion en 2018 et ses compétences ont été reconnues assez rapidement et il a été "missionné" pour faire la navette des salariés et le petit entretien du matériel et diverses tâches sur la structure. Comment est-ce possible, me direz-vous, un contrat en insertion qui dure 8 ans ? Tout d'abord, cela a commencé par 24 mois que nous avons pu prolonger par une dérogation d'agrément, chose possible sous condition et avec argumentation. Et puis une nouvelle mesure est arrivée à point nommé, le CDI soit le CDI d'inclusion qui permet aux structures d'Insertion, sous conditions strictes, d'embaucher en CDI des personnes de 57 ans et plus ayant effectué un parcours d'insertion, en amont, et de les accompagner jusqu'à la retraite. Bruno a signé le 1^{er} CDI d'Inclusion de la Savoie ! Nous l'attendions de pied ferme et avons suivi de près la mise en place de cette mesure pour pérenniser le poste de Bruno. Les années ont passé et l'heure de la retraite a sonné. Bruno, en 8 ans de poste, n'a jamais été absent ou en retard, ni même simplement malade. Je vous partage une petite anecdote : lors d'un entretien plutôt récent où nous évoquions la santé, la Mutuelle, le médecin, il me confiait que la dernière fois qu'il était allé voir un médecin, c'était au moment des Jeux Olympiques. Un calcul rapide dans ma tête : « Les JO de Paris en 2024 », donc à peu près 2 ans, c'est lointain et proche à la fois. Puis il me précise, les JO d'Albertville... Ah ! c'était donc en 1992 ! Une santé de fer, en effet. Merci Bruno pour votre engagement et votre investissement à Terre Solidaire, votre humeur constante et toujours bonne, vos petites blagues et vos bons mots. Après 8 ans de navettes matin, midi et soir, pour véhiculer les salariés à la gare de Montmélian, nous vous souhaitons une bonne route et de l'épanouissement dans cette nouvelle histoire à écrire ; quelque chose me dit que nous allons vous revoir régulièrement.

Floriane D. - Chargée d'insertion.